

La convention signée (y compris les clauses générales et les clauses particulières, division 01, les dessins pertinents et les modifications) fait partie de la présente section et doit être lue conjointement avec celui-ci.

PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 RÉSUMÉ DE LA SECTION

- .1 Comme résumé et décrit ci-dessous, mais sans s'y limiter :
 - .1 Fournir du mobilier modulaire fabriqué et fini en usine, comme indiqué;
 - .2 Fournir des comptoirs en matériau de synthèse (surface pleine);
 - .3 Fournir toute la quincaillerie et tous les accessoires d'armoires;
 - .4 Fournir des banquettes rembourrées;
 - .5 Fournir des unités d'éclairage;
 - .6 Munir les armoires de serrures à clavier, comme indiqué.

1.2 RÉFÉRENCES

- .1 American National Standards Institute (ANSI) :
 - .1 ANSI-A208.2-2009, *Medium Density Fiberboard (MDF) for Interior Applications*,
 - .2 ANSI/NPA-A208.1-2009, *Standards for Particleboard*;
 - .2 American Society for Testing and Materials International (ASTM) :
 - .1 ASTM-D2369-10e1, *Standard Test Method for Volatile Content of Coatings*,
 - .2 ASTM-D2832-92 (2011), *Standard Guide for Determining Volatile and Nonvolatile Content of Paint and Related Coatings*,
 - .3 ASTM-F1667-11ae1, *Standard Specification for Driven Fasteners: Nails, Spikes, and Staples*;
 - .3 Office des normes générales du Canada (ONGC) :
 - .1 CAN/CGSB-11.3-M87, *Panneaux de fibres dures*,
 - .2 CAN/CGSB-71.20-M88, *Adhésif par contact, applicable au pinceau*;
 - .4 Canadian Standards Association (CSA) :
 - .1 CSA-B111-1974 (2003), *Wire Nails, Spikes and Staples*,
 - .2 CSA-O115-M1982 (R2001), *Hardwood and Decorative Plywood*,
 - .3 CSA-O121-08 (R2013), *Douglas Fir Plywood*,
 - .4 CSA-O141-05 (R2014), *Softwood Lumber*,
 - .5 CSA-O151-09 (R2014), *Contreplaqué en bois de résineux canadien*,
 - .6 CSA-Z8000-11, *Canadian Healthcare Facilities*;
 - .5 Code national du bâtiment – Canada 2010 (CNB);
 - .6 National Electrical Manufacturers Association (NEMA) :
 - .1 LD-2005, *High Pressure Decorative Laminates*;
-

- .7 Commission nationale de classification des sciages (NLGA) :
 - .1 Règles de classification du bois d'œuvre canadien;
- .8 Business and Institutional Manufacturers Association (BIFMA);
- .9 UL Environment, certification environnementale de GREENGUARD.

1.3 SOUMISSIONS

- .1 Données du produit :
 - .1 Fournir la documentation imprimée du fabricant pour le produit, y compris les directives d'installation, les fiches signalétiques de sécurité de produit, le cahier des charges et les fiches techniques conformément à la section 01 33 00 Procédures de soumissions;
 - .2 Échantillons :
 - .1 Fournir des échantillons conformément à la section 01 33 00 Procédures de soumissions;
 - .2 Fournir des échantillons des finis utilisés sur le mobilier :
 - .1 Stratifié de plastique,
 - .2 Bande de chant en ABS,
 - .3 Panneau à surface de mélamine,
 - .4 Comptoir en matériau de synthèse (surface pleine),
 - .5 Portes et poignées de tiroir, sur demande;
 - .3 Dessins d'atelier :
 - .1 Fournir les dessins d'atelier conformément à la section 01 33 00 Procédures de soumissions;
 - .2 Inclure les plans, les élévations, les sections et les détails à l'échelle pour le mobilier, en prenant soin de préciser toutes les épaisseurs, tous les types, toutes les finitions et toute la quincaillerie des armoires;
 - .3 Aucun ouvrage ne peut être construit avant que les dessins d'atelier aient été examinés et que toutes les soumissions et tous les échantillons fournis conformément aux exigences aient été approuvés par l'expert-conseil :
 - .1 Indiquer clairement les finis proposés pour les bordures sur les dessins d'atelier, en fonction des dessins et options précisés dans la présente section,
 - .2 Fournir le matériel de fermeture entre le mur et les armoires, gravé sur la surface du mur,
 - .3 Indiquer les détails de construction, de profilage, de joints et de fixation, et les autres détails connexes,
 - .4 Indiquer l'emplacement de toutes les sorties de service du mobilier, les conditions d'installation typiques et particulières, ainsi que tous les raccordements, fixations, ancrages et positions des attaches exposées, et inclure toute la quincaillerie pour fixer les armoires,
 - .5 Indiquer l'emplacement des joints des matériaux de comptoir;
 - .4 Manuel de fonctionnement et d'entretien :
-

- .1 Fournir les directives d'entretien et d'utilisation dans le manuel du produit.

1.4 EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES

- .1 Satisfaire aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) en ce qui concerne l'utilisation, la manipulation, l'entreposage et l'élimination des matériaux;
- .2 Tous les produits doivent détenir la certification Or de GREENGUARD et doivent être conformes aux normes d'émission X7.1 de la BIFMA.

1.5 MAQUETTES

- .1 Construire des maquettes conformément à la section 01 45 00 Contrôle de la qualité;
- .2 Prévoir quarante-huit (48) heures pour la revue de la maquette par l'expert-conseil;
- .3 Une fois acceptée, la maquette doit démontrer les normes minimales pour les travaux à effectuer. La maquette peut faire partie du travail terminé;
- .4 Fournir une armoire inférieure et une armoire supérieure pour chaque mobilier typique devant être passé en revue;
- .5 Inclure un cache-lumière dans la revue.

1.6 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANIPULATION

- .1 Livrer, manipuler, entreposer et protéger les matériaux indiqués dans la présente section conformément à la section 01 61 00 Exigences courantes des produits;
 - .2 Protéger le mobilier contre l'humidité et les dommages durant et après la livraison, et fournir des emballages protecteurs en plastique qui couvrent complètement le mobilier;
 - .3 Entreposer le mobilier dans des endroits bien aérés, à l'abri de l'humidité ou des changements extrêmes de température;
 - .4 Faire la livraison seulement quand la peinture et les travaux similaires sont terminés dans les zones d'installation;
 - .5 Manipuler les matériaux de manière à prévenir les dommages aux surfaces finies. Protéger les revêtements protecteurs de manière à prévenir les dommages et les taches suivant l'installation pour la durée du projet. Entreposer les matériaux sur place dans une zone sécurisée, à l'écart du site de travail;
 - .6 Installer le mobilier après la finition des murs, soit avant ou après la finition du plancher (au choix et selon les directives des propriétaires);
 - .7 Fabriquer des pièces de longueurs adaptées au transport;
-

- .8 Emballer complètement toutes les armoires afin qu'elles soient adaptées au transport commercial;
- .9 S'assurer que la quincaillerie des armoires est installée avant la livraison et que toute la quincaillerie qui dépasse est installée à l'intérieur, par exemple les portes et les poignées de tiroir.

1.7 ORDRE ET ÉTAPES

- .1 Coordonner l'échéancier de fabrication avec l'avancement de la construction pour ne pas retarder les travaux à effectuer.

1.8 ASSURANCE ET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

- .1 Satisfaire aux exigences de la norme 2010 du CNB en ce qui concerne l'accessibilité;
- .2 Le fabricant et l'installateur doivent :
 - .1 posséder au moins dix (10) années d'expérience dans la fabrication de mobilier en stratifié similaire, comme précisé,
 - .2 être des membres actuels et en règle de BIFMA;
- .3 Construire le mobilier conformément aux normes de BIFMA et en attester la conformité. Fournir tous les résultats d'essai pertinents de BIFMA.

1.9 GARANTIE PROLONGÉE

- .1 Fournir une garantie prolongée de vingt-cinq (25) ans pour la disposition légale du mobilier, à compter de la date d'achèvement substantiel des travaux;
- .2 Comptoirs en matériau de synthèse (surface pleine) : fournir une garantie commerciale de dix (10) ans contre les défauts de fabrication et de deux (2) ans sur l'installation.

PARTIE 2 : PRODUITS

2.1 FABRICANTS ACCEPTABLES

- .1 Groupe Lacasse;
- .2 Nemschoff (Herman Miller inc.);
- .3 Steelcase inc.

2.2 MATÉRIAUX DES PANNEAUX

- .1 Panneau à surface de mélamine :
 - .1 Panneau à surface de mélamine thermofusionnée selon ANSI-A208.1 :
-

- .1 Panneau à surface de mélamine selon NEMA-LD3-2005, catégorie VGL (stratifié décoratif de plastique fusionné à haute température et sous pression au panneau de particules agglomérées) :
 - .1 Support de particules agglomérées de catégorie M-2, fibres de bois recyclées à 100 %,
 - .2 Stratifié de plastique fusionné aux deux côtés,
 - .3 Couche de stratifié adhésive; colle de contact selon CAN/CGSB-071.20, mise à l'essai pour l'émission de COV conformément aux normes ASTM-D2369 et ASTM-D2832;
 - .2 Finis :
 - .1 **(PL1)** Stratifié de plastique, couleur choisie par l'expert-conseil à partir d'une gamme complète assortie à **MCPI**,
 - .2 **(MCPI)** Mélamine, couleur choisie par l'expert-conseil à partir d'une gamme complète, norme d'acceptation Uniboard R61 « carnaval »,
 - .3 **(MCP2)** Mélamine, couleur choisie par l'expert-conseil à partir d'une gamme complète, norme d'acceptation Uniboard 802 « gris saule »;
 - .3 Fabricants de mélamine autorisés :
 - .1 Uniboard,
 - .2 Tafisa;
 - .4 Fabricants de stratifié de plastique autorisés :
 - .1 Formica,
 - .2 Wilson Art,
 - .3 Pionite,
 - .4 Nevamar;
- .2 Portes et façades de tiroir thermoformées : comme solution de rechange aux bandes de chant frontales, le devis de construction peut exiger une surface de thermofoil liée au support de MDF. La surface de thermofoil doit inclure une couche de PVC ou de PET d'au moins 0,3 mm, liée au support à haute température et sous vide.

2.3 COMPTOIRS

- .1 Comptoir en matériau de synthèse (surface pleine) :
 - .1 Comptoir en matériau de synthèse avec bordure frontale, incluant un dossier intégral et des parois latérales dans toutes les zones humides, à moins d'un avis contraire;
 - .2 Comptoir : surface pleine de 1,27 cm (1/2") d'épaisseur;
 - .3 Dimensions : largeur comme indiquée sur les dessins d'atelier, profondeur de 63,5 cm (25"), à moins d'une indication contraire sur les dessins;
 - .4 Couleur (**SS1**) : blanc « Cameo White »;
 - .5 Profil de tranche : chant en quart de cercle rapporté de 3,81 cm (1 1/2") d'épaisseur;
 - .6 Norme d'acceptation : Corian ou un substitut approuvé.

2.7 QUINCAILLERIE DES ARMOIRES

- .1 Charnières de porte :
-

- .1 Charnière à 135 ° entièrement ajustable, dissimulée (lorsque requise, charnière à 110 ° entièrement ajustable, dissimulée),
 - .2 Marques acceptables : Blum, Hettich et Salice,
 - .3 Mécanisme de fermeture en douceur des portes et des tiroirs peut être requis;
- .2 Poignées de porte et de tiroir en D :
 - .1 Centre de 128 mm, diamètre de 10 mm, métal avec revêtement en nickel, norme d'acceptation : modèle BP6211128195 de Richelieu ou un substitut approuvé;
 - .3 Glissières de tiroir en acier :
 - .1 Norme d'acceptation : Accuride 7434 ou un substitut approuvé,
 - .2 Système de roulement à billes, s'ouvre entièrement, de qualité suffisante pour fonctionner adéquatement selon la taille et la capacité du tiroir, capacité de 45 kg (100 lb) la paire, dépassement de 2,54 cm (1");
 - .4 Serrures (lorsqu'indiqué) :
 - .1 Serrures d'armoire : Olympus 777 avec cylindres interchangeable pleine grandeur de Schlage, code programmé à 1111111 pour toutes les serrures et remises au propriétaire pour la reprogrammation à l'achèvement du projet;
 - .5 Loquet :
 - .1 Magnétique; norme d'acceptation : modèle BP52090 de Richelieu;
 - .6 Arrêts de porte et de tiroir :
 - .1 Norme d'acceptation : modèle BP303-11 transparents de Richelieu ou un substitut approuvé;
 - .7 Passe-fils en plastique :
 - .1 Base et couvercle, Richelieu, Hafele ou un substitut approuvé, au moins 5,08 cm (2"), couleur choisie par l'expert-conseil (gamme standard);
 - .8 Supports de tablette (tablettes en bois) :
 - .1 Tablettes derrière des portes fermées : supports en métal, 5 mm de diamètre, ajustables,
 - .2 Tablettes dans des armoires ouvertes : supports en fils de métal dans la rainure latérale, 3 mm de diamètre, dissimulés dans la paroi latérale de l'étagère, tablettes ajustables, antibasculement;
 - .9 Système de classement de dossiers :
 - .1 Montage de rails à quatre (4) côtés pouvant accommoder des dossiers en formats lettre et légal dans tous les sens;
 - .10 Support pour clavier et souris :
 - .1 Fourni par le propriétaire, installé par l'entrepreneur;
 - .11 Support pour unité centrale d'ordinateur :
 - .1 Fourni par le propriétaire, installé par l'entrepreneur;
-

- .12 Supports de comptoir :
 - .1 Supports robustes, jusqu'à 500 kg (1100 lb),
 - .2 Norme d'acceptation : support Hebgo de Hafele, taille selon la profondeur du comptoir,
 - .3 Couleur grise, revêtement en résine époxyde,
 - .4 Espacer les supports selon les normes de l'AWMAC, normes de fabrication des supports selon la capacité de charge requise,
 - .5 Assurer la coordination avec la section 06 61 00 Charpenterie brute pour l'étendue des planches de contreplaqué arrière vis-à-vis des supports de comptoir;

 - .13 Claviers numériques :
 - .1 Serrure d'accès à plusieurs codes pour les armoires de soins de santé, normes d'acceptation : claviers numériques ATS/ATH/ATV,
 - .2 Clé de gestion électronique avec finis architectural U.S.-BHMA-619 (nickel brossé),
 - .3 Serrure avec un éclairage à DEL comme signal visuel et un dispositif pour signal sonore,
 - .4 Appareil électronique actionné par une clé conforme aux normes de l'ADA;

 - .14 Grilles d'aération :
 - .1 Ouverture rectangulaire d'au moins 11,75 cm (4 5/8") x 9,2 cm (3 5/8") délimitée de l'intérieur et de l'extérieur, grille d'une épaisseur maximale de 2,54 cm (1"), en métal noir ou gris;

 - .15 Tringles de penderie :
 - .1 Matériau et finition : acier inoxydable de type 304,
 - .2 Supports muraux de 7,62 cm (3") pour une tringle de 3,81 cm (1 1/2") de diamètre :
 - .1 Norme d'acceptation : modèle 510112170 de Richelieu,
 - .3 Tringle de 3,81 cm (1 1/2") de diamètre :
 - .1 Norme d'acceptation : modèle 01108170 de Richelieu,
 - .4 Emplacement : penderies de menuiserie;

 - .16 Supports pliants pour tablette inclinable pour les couches :
 - .1 Norme d'acceptation : modèle 206122G de Richelieu,
 - .2 Taille : selon la profondeur de la tablette,
 - .3 Emplacement : chambres de patient de l'unité de soins intensifs néonataux;

 - .17 Système de fixation d'armoire murale suspendue :
 - .1 Construire un taquet en stratifié à fixer au mur, permettant de répartir la charge entre l'armoire et le mur;

 - .18 Quincaillerie de nivellement des armoires inférieures :
 - .1 Laisser au moins 5,08 cm (2") pour l'ajustement. Quincaillerie construite à partir d'une tige filetée en métal et d'un patin de nylon pour prévenir le marquage du plancher.
-

2.9 FIXATIONS ET ACCESSOIRES

- .1 Utiliser un adhésif de construction conçu pour lier les matériaux indiqués et adapté aux exigences du projet;
- .2 Fabriquer tous les éléments du mobilier à l'aide de connexions métal sur métal, par exemple une combinaison de pièces rapportées en métal fileté, de goujons en acier usiné et de cames en métal quand la quincaillerie est visible ou quand une pièce est susceptible d'être modifiée ou remplacée éventuellement;
- .3 Fabriquer tous les tiroirs à partir d'une structure de boîte d'une seule pièce, rainurée en V et pliée, de manière à minimiser les joints;
- .4 Ne pas utiliser de clous ni d'agrafes dans la construction du mobilier;
- .5 Pour les scellants, consulter la section 07 92 00 Scellants à joints.

PARTIE 3 : EXÉCUTION

3.1 PRÉPARATION DES SUPPORTS

- .1 Vérifier que le support arrière et la structure de soutien sont adéquats. Le mobilier ne nécessite pas de traverses murales pour les armoires supérieures. Le système de fixation pour le montage mural devrait atteindre suffisamment de colombages pour répartir correctement la charge;
- .2 Prendre les mesures sur le site avant la fabrication du mobilier et les indiquer sur les dessins d'atelier. Coordonner l'échéancier de fabrication avec l'avancement de la construction pour ne pas retarder les travaux à effectuer.

3.2 INSTALLATION

- .1 Fabriquer le mobilier conformément aux normes de qualité de BIFMA, à moins d'une indication contraire;
 - .2 Installer la menuiserie préfabriquée aux endroits indiqués sur les dessins. Positionner avec précision, niveler et mettre d'aplomb;
 - .3 Fixer et ancrer solidement le mobilier. Fournir des pièces de fixation robustes pour les armoires murales;
 - .4 Installer les comptoirs en utilisant des chevilles d'attelage dans les joints. Dans la mesure du possible, fournir des comptoirs de surface pleine assemblés, jointés et finis en usine;
 - .5 Marquer et couper au besoin pour adapter le mobilier aux murs adjacents et aux recoins et pour tenir compte de tous les tuyaux, colonnes, appareils fixes et prises de service et de tout autre objet saillant, recoupant ou pénétrant. Toutes les pièces de remplissage et les couvercles d'utilité doivent être fixés mécaniquement et être amovibles;
-

- .6 Appliquer un trait de scellant à la jonction du dossier de comptoir et de la finition du mur adjacent;
- .7 Installer la quincaillerie de façon précise et sécuritaire, conformément aux directives du fabricant;
- .8 Installer les tablettes;
- .9 Former des joints pour cacher le rétrécissement et l'ajustement.

3.3 FABRICATION

- .1 Fabriquer et finir en usine tous les éléments du mobilier, et s'assurer qu'ils sont prêts à livrer sur le site dans des tailles facilement maniables et qu'ils peuvent passer par les ouvertures du bâtiment;
- .2 Fabriquer tous les éléments du mobilier à l'aide de connexions métal sur métal, par exemple une combinaison de pièces rapportées en métal fileté, de goujons en acier usiné et de cames en métal quand la quincaillerie est visible ou quand une pièce est susceptible d'être modifiée ou remplacée éventuellement;
- .3 Installer la quincaillerie des portes, des tablettes et des tiroirs en usine (appliquer les normes de tablettes en retrait, à moins d'une indication contraire);
- .4 Fournir des tablettes ajustables, à moins d'une indication contraire;
- .5 Faire les découpes pour la plomberie, les pièces rapportées, les appareils électroménagers, les prises de service et les autres installations fixes, en coordonnant le tout avec les mécaniciens et les électriciens;
- .6 Construction :
 - .1 Finir les pièces en usine dans des conditions contrôlées,
 - .2 Construire les éléments du mobilier selon la taille maximale permise pour l'installation sur le site,
 - .3 Pour la fabrication et la finition sur le site, s'assurer d'avoir reçu l'autorisation écrite pour ce qui est des dessins d'atelier;
- .7 Fixations :
 - .1 Positionner avec précision les éléments de mobilier finis, puis niveler, mettre d'aplomb, ajuster, et fixer ou ancrer solidement,
 - .2 Concevoir et sélectionner des fixations adaptées à la taille et au type d'objet à immobiliser et utiliser les dispositifs recommandés par le fabricant,
 - .3 Remplacer les éléments de mobilier finis dont la surface de bois est endommagée (incluant les coups de marteau et les autres traces de coup).

3.4 PLAN D'EXÉCUTION DU MOBILIER

- .1 Caissons d'armoire :
-

- .1 Panneau à surface de mélamine de 2,54 cm (1") d'épaisseur;
 - .2 Couleur de la finition : consulter la partie 2 Produits;
 - .3 Finition des bordures, y compris les surfaces dissimulées :
 - .1 Bandes de chant très résistantes en ABS de 2,5 mm d'épaisseur,
 - .2 Appliquer les bandes de chants à la machine,
 - .3 Égaliser la façade, l'arrière et les coins des bandes de chants pour obtenir une présentation uniforme;
 - .4 Utiliser un adhésif à faible émission de COV;
 - .5 S'assurer qu'aucun panneau de particules agglomérées n'est exposé, y compris les surfaces dissimulées;
- .2 Côtés, dessus, rails et bases :
- .1 Panneau à surface de mélamine de 1,59 cm (5/8") d'épaisseur;
 - .2 Couleur de la finition : consulter la partie 2 Produits;
 - .3 Bordures exposées typiques :
 - .1 Bandes de chant très résistantes en ABS de 2,5 mm d'épaisseur,
 - .2 Appliquer les bandes de chants à la machine,
 - .3 Égaliser la façade, l'arrière et les coins des bandes de chants pour obtenir une présentation uniforme;
- .3 Arrière :
- .1 Panneau à surface de mélamine de 1,59 cm (5/8") d'épaisseur;
- .4 Tablettes :
- .1 Tablettes ajustables :
 - .1 Panneau à surface de mélamine de 2,54 cm (1") d'épaisseur pour les tablettes de moins de 61 cm (24") de large,
 - .1 Bandes de chants en ABS de 2,5 mm d'épaisseur sur tous les côtés,
 - .2 Panneau à surface de mélamine de 2,54 cm (1") d'épaisseur avec support central pour les tablettes de plus de 61 cm (24") de large, mais de moins de 106,7 cm (42") de large,
 - .1 Bandes de chants en ABS de 2,5 mm d'épaisseur sur tous les côtés;
 - .2 Tablettes fixes :
 - .1 Panneau à surface de mélamine de 2,54 cm (1") d'épaisseur pour les tablettes de moins de 104,1 cm (41") de large,
 - .1 Bandes de chants en ABS de 2,5 mm d'épaisseur sur tous les côtés,
 - .2 Tablettes fixées aux extrémités et derrière;
 - .3 Finition intérieure pour tout le mobilier :
 - .1 Panneau à surface de mélamine assorti à l'extérieur;
- .5 Portes standard :
- .1 Panneau à surface de mélamine de 1,59 cm (5/8") d'épaisseur avec bandes en ABS de 2,5 mm d'épaisseur,
 - .2 Montage en surface, reposant à fleur,
-

- .3 Consulter la section 08 80 00 pour plus de détails sur le vitrage;
- .6 Façades de tiroir :
 - .1 Panneau à surface de mélamine de 1,59 cm (5/8") d'épaisseur avec bandes en ABS de 2,5 mm d'épaisseur,
 - .2 Montage en surface, reposant à fleur;
- .7 Boîtes de tiroir :
 - .1 Fabriquer tous les tiroirs à partir d'une structure de boîte d'une seule pièce, rainurée en V et pliée, de manière à minimiser les joints;
- .8 Retrait pour les pieds :
 - .1 Intégré aux armoires inférieures, tous les côtés fermés, aucun panneau de bois ou de particules agglomérées exposé,
 - .2 10,16 cm (4") de hauteur,
 - .3 Installé après la finition du plancher;
- .9 Panneaux de remplissage :
 - .1 Largeur maximale de 5,08 cm (2") entre les murs,
 - .2 Largeur minimale de 6,35 cm (2 1/2") aux armoires de coin,
 - .3 Baguettes de PVC de 0,79 mm (1/32"),
 - .4 Assortis à la finition adjacente;
- 10. Surface du tableau d'affichage :
 - .1 Tissu avec enduit Crypton convenant au milieu de la santé.

3.5 PROTECTION APRÈS L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

- .1 Protéger le mobilier contre les dommages jusqu'à l'inspection finale.

3.6 ENTRETIEN

- .1 Ajuster les portes, les tiroirs, la quincaillerie, les installations fixes et les autres pièces mobiles et opérationnelles pour en assurer le fonctionnement correct et sans difficulté;
- .2 Nettoyer l'intérieur des armoires et des tiroirs ainsi que les surfaces extérieures.

FIN DE LA SECTION
